

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn**

séance du 09/03/2020

Date de la convocation:
03/03/2020
Date d'affichage:
03/03/2020

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 29

L' an 2020 et le 03 mars à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Elus présents : M HAAS Jean-Marie

Titulaire : Mmes : DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, LEDIG Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KAISER Francis, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, SCHLOSSER Charles, SCHNEIDER Francis, SCHNEPP Franck, SIGRIST Benoît, THALMANN Alfred, WEISBECKER Jean, WEISS Damien

Suppléant – délégation de vote :

Suppléants - sans délégation vote : Mme KOCHER Bernadette, M. OSTER Rémy

Elus excusés - procuration : Mmes CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille à Mme DUDT Lysianne, DUTEY Sylvie à WEISS Damien, ROTH Marie-Louise à M. BALL Jean-Claude, MM SCHNEIDER Dominique à ISEL Roger, SITTER Pierrot à HAAS Jean-Marie, WERNERT Stéphane à PFEIFFER Dominique

Elus excusé : M. RICHERT Robert

Suppléants excusés: MM. FUCHS Thierry, HOCH Georges, OTT Olivier

Elus absents: titulaires : Mmes GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, MM. ATZENHOFFER Alphonse, SCHERTZ Christophe, SUSS Charles

Suppléants : Mme SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline, ZUGMEYER Danielle, MM. FISCHER Alain, LETZELTER Alain, NIEDERER Gérard, RAUSCHER Bernard, ROMIAN Serge, WEGMANN Alain, WEHRUNG Freddy

Secrétaire de séance : M KREISS Alfred

Réf : 024.2020
Vote : A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Oui

024.2020 : Affectation des résultats de l'exercice 2019 et validation des annexes au budget – tableau et rapports (des contributions et subventions, des écritures internes, des effectifs, des actions-opérations, du schéma de mutualisation).

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu le budget de la communauté de communes pour l'exercice 2019, composé d'un budget principal et de budgets annexes,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 établi par le comptable public,

Vu le compte administratif de l'exercice 2019 établi par l'ordonnateur,

Considérant que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice concerné, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Considérant la concordance des écritures du compte de gestion tenu par le comptable public et du compte administratif tenu par l'ordonnateur,

Vu la délibération du conseil communautaire n°016.2020 en date du 17.02.2020 : « Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2019 de la communauté de communes : budget principal et budgets annexes »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°017.2020 en date du 17.02.2020 : « Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2019 de la communauté de communes : budget principal et budgets annexes »,

Considérant les informations prévisionnelles de l'état 1259FPU (non reçu à ce jour) indiquant les bases prévisionnelles d'imposition pour 2020 et compensations de taxes,

Considérant la proposition de taux des impôts directs locaux, et le produit attendu nécessaire à l'équilibre du budget,

Considérant le débat d'orientation budgétaire (délibération n°001.2019) et vu l'avis favorable du conseil communautaire réuni en commission finances le 18.03.2019, se prononçant pour les exercices 2019 et 2020 par anticipation, et prévoyant pour 2020 la poursuite des opérations en cours, une stabilisation de la fiscalité et des différents tarifs de produits des services, du domaine et des ventes diverses,

Considérant le débat d'orientation budgétaire en séance du 17.02.2020 confirmant cette position,

Considérant l'état des lieux financier et fiscal réalisé en juillet 2019 dans le cadre du marché d'assistance pour l'élaboration d'un pacte financier et fiscal au sein du bloc communal, et présenté à la CLECT réunie le 30.09.2019,

Considérant le principe d'unité du budget, composé d'un budget principal et de budgets annexes, le budget 2019, son exécution, et le projet de budget 2020,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, une abstention, décide :

- D'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

BUDGETS		R E S U L T A T S 2 0 1 9		
			Résultat de l'exercice (hors reports et aff n-1)	Affectation soldes année n
1 PPAL	40000/00400 / ORMC 20 BUDGET PRINCIPAL CCVS-CCSP M14 Avec inventaire Bénéficiaire du FCTVA SIRET 20001305000014	Résultat de fonctionnement	3 650 210,34	au 002 excédent SF 1 532 359,01 € au 1068 recettes SI 2 117 851,33 €
		Résultat d'investissement	-2 117 851,33	au 001 déficit SI
2 ZAC	40001/00401 BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES PES ESCHBACH M14 Gestion stock Soumis à TVA SIRET 20001305000022	Résultat de fonctionnement	535 740,63	au 002 excédent SF
		Résultat d'investissement	-428 056,67	au 001 déficit SI
3 BAT	40002/00402 BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN M14 Avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000030	Résultat de fonctionnement	106 344,67	au 002 excédent SF 48 595,45 € au 1068 recettes SI 57 749,22 €
		Résultat d'investissement	-57 749,22	au 001 déficit SI
4 BAT	40003/00403 BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITES HES M14 Avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000048	Résultat de fonctionnement	13 195,22	au 002 excédent SF
		Résultat d'investissement	35 817,58	au 001 excédent SI
5 ZAC	40004/00403 BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS M14 Gestion stocks	Résultat de fonctionnement	493,60	au 002 excédent SF

		Soumis à TVA SIRET 20001305000055	Résultat d'investissement	124 028,44	au 001 excédent SI
6	ZAC	40005/00405 BUDGET ANNEXE ZAC SUD DE WOERTH M14 Gestion stocks	Résultat de fonctionnement	92 927,48	au 002 excédent SF
		Soumis à TVA SIRET 20001305000063	Résultat d'investissement	-151 564,00	au 001 déficit SI
7	INFRA	40006/00406 BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE COLLECTIVE L'ECORCE M4 SPIC	Résultat de fonctionnement	131 862,89	au 002 excédent SF 34 004,48 € au 1068 recettes SI 97 858,41 €
		Soumis à TVA SIRET 20001305000071	Résultat d'investissement	-97 858,41	au 001 déficit SI
8	ZAC	40007/00407 BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES WILLENBACH M14 Gestion stocks	Résultat de fonctionnement	1,31	au 002 excédent SF
		Soumis à TVA SIRET 20001305000089	Résultat d'investissement	3 000,00	au 001 excédent SI
10	INFRA	40009/00409 BUDGET ANNEXE Forages (Hélion 2 et 3) M4 SPIC	Résultat de fonctionnement	7 207,55	au 002 excédent SF 528,17 € au 1068 recettes SI 6 679,38 €
		Soumis à TVA SIRET 20001305000105	Résultat d'investissement	-6 679,38	au 001 déficit SI
11	SERV	40011/00411 / ORMC 21 BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SPIC Non soumis à TVA (art 260ACGI/L2333-6CGCT) SIRET 20001305000113	Résultat de fonctionnement	190 357,77	au 002 excédent SF 176 947,77 € au 1068 recettes SI 13 410 €
			Résultat d'investissement	-13 140,00	au 001 déficit SI
12	ZAC	40012/00412 BUDGET ANNEXE POLE BOIS ZA HEGENEY M14 Gestion stocks	Résultat de fonctionnement	,00	
		Soumis à TVA SIRET 20001305000121	Résultat d'investissement	1 438,33	au 001 excédent SI

13 BAT	40013/00413 BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE WOERTH M14 SPIC Soumis à TVA SIRET 20001305000139	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 1 094 434,15 -1 537 811,65	 au 1068 recettes SI au 001 déficit SI
14 BAT	40014/00414 BUDGET ANNEXE POLE BOIS BATIMENTS D'ACTIVITES ESCHBACH M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000147	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 272 108,21 -269 137,91	 au 002 excédent SF 2 970,30 € au 1068 recettes SI 269 137,91 € au 001 déficit SI
15 BAT	40015/00415 BUDGET ANNEXE POLE BOIS BAT INNOVANT M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 200013050000154	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 38 556,12 -93 372,47	 au 1068 recettes SI au 001 déficit SI
16 BAT	40016/00416 BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE NORD WOERTH (Star auto) M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000162	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 26 290,64 518 952,44	 au 002 excédent SF au 001 excédent SI
17 BAT	40017/00417 BUDGET ANNEXE ZAC SORMATT LEMBACH M14 Gestion de stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000188	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 ,00 46 000,00	 au 001 excédent SI
18 BAT	40018/00418 BUDGET ANNEXE ZAC TORMATT WOERTH (SUPER U) M14 Gestion de stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000170	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	 ,00 ,00	
	40019/00419 BUDGET ANNEXE			

19 ZAC	ZA touristique WINGEN M14 Gestion stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000196	Résultat de fonctionnement	,00	
		Résultat d'investissement	,00	

• D'approuver les annexes aux budgets suivants :

- Tableau annexe n°1 au budget, des contributions et subventions-participations à verser en 2020, annexé à la présente délibération, et prévues au budget,

- au titre des opérations conduites par la communauté de communes,
- au titre de l'exécution des conventions de mandats, d'objectifs et de moyens en place, et en qualité de membre adhérent aux organismes cités,

et d'autoriser le président à effectuer les dépenses prévues conformément aux conditions de versements précisés dans les programmes, les conventions ou statuts considérés, et dans les limites des enveloppes totales suivantes :

Intitulé comptes	Sommes (total budgétisé sur les comptes ci-dessous pouvant être supérieur aux montants indiqués ci-dessous)		Budgétisé total (autres frais)
Remboursement de frais aux communes membres	62875	28 000,00	28 000,00

Concours divers - cotisations	6281	10 282,02	11 000,00
autres services extérieurs	6288	343 473,20	350 000,00
Contingents et participations obligatoires - service d'incendie - contribution SDIS	6553	132 000,00	132 000,00
contributions aux organismes de regroupement	65548	225 179,65	230 000,00
subventions de fonctionnement aux organismes publics - groupements de collectivités	657358	-	-
subventions de fonctionnement aux assoc et autres pers de droit privé	6574	655 346,02	713 000,00
sous-total section de fonctionnement		1 394 280,89	1 464 000,00
subventions d'équipements - Région	204123	630 525,00	630 525,00
subventions d'équipements	20421	11 976,29	12 000,00
dotations	1021	25 000,00	12 000,00
créances	4581029	8 976,29	8 976,29
	4581030	8 976,29	8 976,29
sous-total section d'investissement		676 477,58	663 501,29
	Total général	2 070 758,47	2 127 501,29

- Tableau annexe n°2 des écritures internes entre budgets, annexé à la présente délibération, détaillant :
 - 1. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges de frais de poste,
 - 2. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges de frais d'assurances,
 - 3. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges autres,
 - 4. Les écritures de contributions ou versements du budget principal aux budgets annexes,
 - 5. les écritures d'ordres au sein des budgets,
 - 6. les écritures de provisions et reprises de provisions,
 - 7. Suivi des cautions encaissées au 01.01.N – compte 165,
 - 8. les écritures d'avances et de remboursement d'avances au budget principal aux budgets annexes pour assurer le portage des déficits et leur remboursement,
- Tableau des effectifs (cf. compte-rendu débat d'orientation budgétaire et tableau annexe du budget principal),

- **Etat des actions-opérations (cf. compte-rendu débat d'orientation budgétaire),**
- **Etat d'avancement du schéma de mutualisation (projet en cours en 2 étapes 2017/2018 et 2019/2020, et quatre axes de mutualisation par étapes) :**
 - **Etude de création d'un service commun commande publique – à lancer,**
 - **Etude renforcement de la banque de matériels : achat de matériels supplémentaires dont scène mobile, et étude en cours avec un prestataire pour l'ouverture de la BQMAT à d'autres acteurs (communes, associations),**
 - **Développement touristique à l'échelle supra-intercommunale : création de l'OTI L'Alsace Verte finalisée,**
 - **Développement d'actions de coopération avec les territoires voisins et transfrontaliers : charte de jumelage avec la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland (VGDF) signée, et plusieurs opérations sous mandat avec des territoires voisins (VGDF, CC Outre Forêt,...)**
 - **Mise en place d'un comité de réflexion sur les compétences : pas de comité en place mais développement des compétences (grand cycle de l'eau),**
 - **Développement du réseau des agents territoriaux en termes de compétences et de mises à dispositions : poursuite des réunions « agents territoriaux locaux » et mise en place de formations intra régulières (contrat CNEPT et CDG67 formations intra).**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 09/03/2020

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Jean-Marie HAAS

Publication ou notification du : 13/03/2020